

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation est destinée spécifiquement **aux plantons de circulation et aux motards d'escorte**, lesquels seront habilités à ordonner uniquement l'arrêt du trafic, lors de manifestations.

Comment se déroule cette formation

Cette formation, gratuite et dispensée au Centre de la Blécherette, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, chemin de la Lanterne 2 (salle de l'œuf), se déroule en deux parties distinctes. La première phase, d'une durée approximative de 60 minutes, s'adresse à l'entier des participants. Elle aborde les bases légales, la gestuelle ainsi que le comportement à adopter. Au terme de celle-ci, seuls les motards d'escorte suivent la seconde partie. Cette dernière, d'une durée de 90 minutes environ, aborde les spécificités liées à cette fonction, en partenariat avec Swiss cycling.

Aucun exercice n'est effectué en extérieur – formation uniquement théorique.

Au terme de chaque partie, une autorisation de pratiquer est remise aux participants, de manière nominative.

Cette formation a-t-elle une validité ?

L'obtention de cette autorisation n'a pas d'échéance et aucune formation continue n'est obligatoire.

Comment s'inscrire à cette formation ?

Les inscriptions à cette formation se font impérativement via un club, une association, un groupement sportif, etc. Aucune inscription individuelle ne sera acceptée. Chaque session permet d'accueillir jusqu'à 80 candidats.

La confirmation des inscriptions est effectuée par le responsable du club, association, etc.

Une fois le document téléchargé (tableaux xls accessibles dès les dates fixées), merci de bien vouloir dûment compléter ce dernier avant de le retourner à l'adresse suivante : manifestations.gdm@vd.ch

Deux dates (uniques) seront planifiées prochainement pour 2024, en fonction des inscriptions.

Pour tout renseignement complémentaire : 021/ 644 84 36 ou manifestations.gdm@vd.ch